
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 4 MARS 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. Eug. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Cortvrient.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-Baptiste Cortvrient, né à Ysendyke (Pays-Bas), le 24 août 1771, habite la Belgique depuis 1833; il vit de sa fortune et n'exerce aucune profession.

Sa demande est appuyée par toutes les autorités consultées.

Le Rapporteur,

EUG. DE SMET.

Pour le Président,

J. VAN CUTSEM.
